

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT

Le **SEIZE SEPTEMBRE DEUX MILLE QUINZE à NEUF HEURES**, la Commission Environnement de la Commission Locale d'Information de Soulaines s'est réunie sous la présidence de Monsieur Gilles GERARD, Président de la Commission Environnement.

Étaient présents : M. et Mme GERARD G. – BERGERAT D. – CHAUCHEFOIN D. – CORDIER D. – DEMATONS D. – GODRON V. (ANDRA) – JOSSET M. (ACRO) - GRENIER S. (CCS) - COQUIN M. (CCS)

Le Président de Commission constate que l'ensemble des membres de la Commission Environnement est présent. Le Président de Commission fait part de la présence de Mme GODRON Virginie (ANDRA), Mme JOSSET Mylène (ACRO).

Le Président de la Commission Environnement rappelle à la Commission l'ordre du jour suivant :

- Rappel sur le cadre général de l'étude
- Volet bio-surveillance – Prélèvements des produits de la ruche
- Question diverses

I. Rappel sur le cadre général de l'étude

Le Président de la Commission rappelle que dans le cadre de sa mission d'information, la CLI de Soulaines a réalisé des analyses dans l'environnement proche du centre de stockage de l'Aube (CSA). La conduite de cette mission a été confiée à la Commission Environnement. Cette étude se compose de trois volets :

- Poursuite de l'étude menée en 2007 (Référentiel de connaissances)
- Implantation de mousses aquatiques exogènes
- Bio-surveillance par les abeilles

II. Volet bio-surveillance – Prélèvements des produits de la ruche

Contexte général

L'ACRO rappelle que de nombreux travaux scientifiques montrent l'intérêt des abeilles dans l'évaluation des niveaux de pollutions chimiques dans l'environnement (pesticides, amiante, métaux lourds, etc.) et dans le domaine particulier de la radioactivité. Des expériences menées à l'étranger témoignent de l'intérêt des abeilles dans la surveillance de l'environnement à partir de l'analyse des produits de la ruche (pollens, miel, propolis).

En France, l'implantation de ruches autour d'une installation nucléaire pendant 3 ans constitue une étude pionnière mais le Président de la Commission indique que l'expérimentation mise en place par la CLI de Soulaines a suscité une certaine émulation. Le CEA de Valduc mène une étude sur le miel et le tritium avec l'ACRO.

2. Analyses

Année 1 :

- Prélèvements de miel, pollen et propolis en 2012
- Résultats en 2013

Année 2 :

- En 2014 pas de prélèvements possibles faute de matières premières (miel, pollen, propolis) en quantité suffisante
- L'étude est donc décalée d'une année par rapport au programme prévisionnel
- Implantation de ruches supplémentaires (8 ruches au total)
- Septembre 2015 : prélèvements de miel et de pollen. M. BERGERAT n'a pas pu fournir de propolis en quantité suffisante mais a réalisé des prélèvements de produits (miel et pollen) de ruches hors influence du CSA (Dosches et Juvanzé).

Les prélèvements ont été remis à l'ACRO et à l'ANDRA pour analyses conformément aux protocoles définis dans le cahier des charges de l'étude.

III. Questions diverses

Le Président de la Commission Environnement constate que les différents échanges entre les membres ont mis en évidence qu'au moins deux membres de sa commission n'avaient jamais visité le Centre de Stockage de l'Aube. Le Président de Commission propose d'évoquer ce point lors de la prochaine réunion du Bureau et du Conseil d'Administration de la CLI.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

Le Président de la Commission Environnement,
G. GERARD